

## 16. INTRODUCTION

Michel Pigenet, Danielle Tartakowsky

*in Michel Pigenet et al., Histoire des mouvements sociaux en France*

La Découverte | « Poche/Sciences humaines et sociales »

2014 | pages 179 à 195

ISBN 9782707169853

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<http://www.cairn.info/histoire-des-mouvements-sociaux-en-france--9782707169853-page-179.htm>  
-----

!Pour citer cet article :

-----  
Michel Pigenet, Danielle Tartakowsky, « 16. Introduction », *in Michel Pigenet et al., Histoire des mouvements sociaux en France*, La Découverte « Poche/Sciences humaines et sociales », 2014 (), p. 179-195.  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour La Découverte.

© La Découverte. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## II

---

*Le social à la rencontre  
du politique ou  
la nationalisation  
des mobilisations  
(années 1880 - années 1930)*



---

*Introduction*

MICHEL PIGENET  
ET DANIELLE TARTAKOWSKY

**A**U TOURNANT DES ANNÉES 1880, la victoire des républicains autorise et requiert la réactivation du compromis sociopolitique hérité de la Révolution française, respectueux de la petite propriété paysanne autant qu'artisanale ou commerciale, et propre à faire entrer le pays dans un demi-siècle de stabilité. De là découle une industrialisation singulière en Europe occidentale, spécificité économique qui, elle-même, en rappelle une autre, non moins remarquable depuis un siècle : la surpolitisation des mobilisations sociales. Celle-ci, expression d'un volontarisme politique qui, d'origine républicaine, finit par imprégner toutes les opinions, royalistes maurrassiens compris. Vue de l'étranger, l'enchaînement des révolutions et des régimes aidant, la France apparaît ainsi comme un épiceutre, redoutable ou modèle selon les sensibilités. L'échec de la Commune met un terme aux bouleversements de ce type, mais leur mémoire subsiste. Le suffrage universel et l'expression de la citoyenneté délégitiment, en effet, l'insurrection, nouvel « impensé du mouvement social », selon Jean-Louis Robert. Les adversaires de la République ne renoncent pas, cependant, à la combattre. Peu à peu marginalisés, ils assistent au glissement des clivages politiques majeurs qui, désormais, portent davantage sur les formes et les attributs du régime en place que sur sa nature. Après avoir confirmé sa capacité à maintenir l'ordre, la III<sup>e</sup> République, confondue avec la patrie, franchit avec succès l'épreuve de la guerre, fatale en son temps au Second Empire. Tactiques ou résignés, les ralliements successifs qui élargissent ses bases n'ont pas valeur d'abjuration. Ils enregistrent la compatibilité du régime avec un conservatisme social qu'ils confortent jusqu'à convaincre l'aile la plus sociale ou à gauche du parti républicain de lui opposer une alternative. Le mouvement n'a toutefois rien d'unilatéral et d'univoque. L'hybridation de l'ancien et du nouveau à l'œuvre dans les interactions entre la démocratie parlementaire et les mouvements sociaux s'avère solide.

Partiellement redéfinie par la Grande Guerre, elle n'est pas sérieusement remise en cause avant la crise des années 1930. Cadre et horizon durables, sinon indépassables, du système sociopolitique hexagonal, la République a concouru entre-temps à la « nationalisation » des Français, laquelle ne va pas sans une institutionnalisation de leurs mobilisations.

### LA RÉPUBLIQUE À L'ÉPREUVE DES MOBILISATIONS

---

Ces processus de mobilisation collective ont commencé dès avant la décennie 1880. De retour d'exil, les communards en mesurent l'ampleur qui, à l'instar des « vieilles barbes » de 1848, dix ans plus tôt, peinent à trouver leurs marques. Malgré la répression et la primauté des combats politiques, en effet, les sociétés ouvrières se sont reconstituées sans eux, tandis que les grèves reprenaient.

En son cœur, le nouveau régime tient pour sa part le suffrage universel restauré dans ses prérogatives (1875) pour une « arche sainte » (Gambetta) qu'il faut impérativement préserver des dérivés de 1848 et 1870. Les lois démocratiques des années 1880 – les textes scolaires en premier lieu – constituent les pivots d'une indispensable « démopédie » (Proudhon). Ces lois garantissent la liberté de la presse et des réunions publiques et lèvent les obstacles à l'ouverture des débits de boissons, leurs lieux habituels. Elles étendent ainsi une sphère publique que maîtrisent les républicains, dont l'influence est perceptible dans les procédures et rituels des assemblées et des meetings en fort développement. Les autorités distinguent soigneusement ce cadre de l'espace public, où leur monopole d'usage à titre symbolique et en vertu du maintien de l'ordre ne tolère que de brèves concessions sous strict contrôle. La loi de 1881 stipule notamment que les réunions doivent se dérouler dans un local clos et couvert. Les déploiements collectifs sur la voie publique, quelque nom qu'on leur donne, sont expressément exclus du domaine des libertés démocratiques. En province, d'éventuelles autorisations dépendent du bon vouloir des maires, élus et dotés des pouvoirs de police sur le territoire de leur commune depuis la loi municipale de 1884. À Paris, régi par un statut d'exception conforté après la Commune qui le prive d'un maire élu, l'autorisation relève du préfet de police. Dans de nombreuses communes, les processions et sonneries de cloches se voient ainsi frappées d'interdictions ou de limitations qui scandalisent nombre de catholiques convaincus de la porosité du politique et du religieux.

Les restrictions ainsi posées à l'action politique collective renvoient aux certitudes dominantes, parmi les républicains de gouvernement des années 1880, selon lesquelles le suffrage universel et les libertés élémentaires reconnues fondent l'unique cadre acceptable, et par suite légal, d'expression d'opinions que seuls des citoyens indépendants et éclairés seraient aptes à

formuler. Son individualisme philosophique prolonge l'ancienne défiance à l'égard des corps intermédiaires qu'ils suspectent de vouloir ou pouvoir s'interposer entre le citoyen et les élus, représentants légitimes du peuple souverain. Prépondérante, cette conception ne fait cependant pas l'unanimité à l'intérieur du camp républicain où une autre tradition, héritée de la sans-culotterie et remise au goût du jour par la Commune, érige la démocratie directe et le mandat impératif au rang d'alternative institutionnelle. Accordée aux idéaux et aux pratiques associationnistes de nombreux ouvriers et artisans parisiens, cette dernière séduit de larges pans du radicalisme, critiques à l'encontre d'une III<sup>e</sup> République trop imprégnée de normes, fonctions et instances issues des régimes passés – Sénat, présidence, préfets, etc. L'un de ses principaux atouts, dont chaque expérience réactive l'évidence, tient à sa compatibilité avec les mobilisations collectives, vecteurs et partenaires de l'initiative politique. Non sans confusion quand le « révisionnisme », qui s'en inspire, sert de tremplin au boulangisme et aux improbables chassés-croisés politiques et sociaux qu'il entraîne.

À défaut de démocratie directe, la République triomphante des années 1880, limitée dans ses capacités d'intervention par sa philosophie et ses ressources budgétaires, s'accommode de l'existence d'institutions et d'associations auxquelles elle délègue certaines prérogatives. La plupart complètent l'action des pouvoirs publics plus qu'elles ne se substituent à eux. Si la Ligue des droits de l'homme traite plutôt des difficultés d'articulation de l'État et de la société civile, la Ligue de l'enseignement développe, en parallèle du réseau des écoles publiques, des œuvres laïques à même de contrer les réalisations et les mobilisations catholiques. Toutes deux assurent, dans l'écosystème républicain français, un rôle assez voisin de celui des « piliers » belges. Sévères à l'égard des emblèmes séditionnels, les autorités républicaines rencontrent plus de difficultés, en revanche, à empêcher la formation de comités et de fédérations socialistes. Elles n'entendent pas moins contenir, simultanément, l'influence des réseaux catholiques dont elles redoutent la capacité à se solidifier en organisations politiques. Amenées à lâcher du lest dans le domaine social devant le maillage serré des œuvres qu'elles subventionnent à l'échelon local faute de pouvoir se lancer dans une laïcisation coûteuse, elles veillent à retarder jusqu'en 1901 l'adoption d'une loi sur les associations. Aussi bien les partis politiques de type moderne n'émergent-ils vraiment qu'au sortir de l'affaire Dreyfus, hors de tout cadre juridique. Par prudence et manque de militants, aucun des plus importants n'affiche des affinités confessionnelles. Au Parlement, les groupes politiques n'acquiescent eux-mêmes droit de cité qu'à partir de 1910 à la Chambre des députés, 1921 au Sénat [Huard, 1996 ; Garrigou, 1992].

La légalisation des syndicats, en 1884, ne rompt avec ce principe d'indivision qu'au prix d'une stricte partition entre la sphère de la citoyenneté et celle du travail. Conçus, à l'instar des coopératives et de la mutualité, comme

un outil républicain de rééquilibrage pacifié de l'asymétrie dont pâtissent les salariés face à leurs employeurs, les syndicats ne sont tenus pour tels qu'à l'impérative condition de rester, hors de toute influence ou action politiques et religieuses, sur le terrain de la « défense des intérêts économiques, industriels, commerciaux et agricoles ». L'attente sera déçue, mais la montée ultérieure en généralité n'ira pas de soi chez les syndiqués. La loi ne s'attarde pas sur la question des fédérations, qui se multiplient dès les années 1880, des Bourses du travail, dont la première fonctionne à Paris en 1887, des confédérations, à l'image de la fragile CGT formée en 1895 ou des Unions départementales initiées en 1913. Ses garde-fous, conjugués aux facilités offertes par la loi de 1852 aux sociétés de secours mutuel placées sous la tutelle des notables, gênent la diffusion du syndicalisme de services que prévoient les premières chambres syndicales et qui sous-tendent le modèle organisationnel social-démocrate allemand et le pilanisme belge. À l'usage, le réformisme républicain reposera davantage sur la mutualité que sur le syndicalisme.

Le processus libéral de construction du social ainsi mis sur pied rend *a contrario* acceptables les « mouvements sociaux » bornés à la sphère du travail. Concrètement, les autorités peuvent tolérer les cortèges de grévistes pour autant qu'ils n'affectent pas l'ordre public, appréciation sujette à interprétations rien moins qu'objectives. Toujours possible, à la merci de provocations et longtemps confiée à la troupe, la répression, parfois disproportionnée, vire à l'occasion au tragique. Les noms de Fourmies (1891), Liévin (1906), Narbonne (1907), Draveil (1908)... dressent la liste des villes où des manifestantes et des manifestants tombent sous les balles des forces de l'ordre.

Progrès ou réaction ? Le sens des mobilisations n'a pas toujours l'évidence qu'on lui prête. Si la République déçoit les « intransigeants » qui la jugent trop modérée, ses initiatives inquiètent voire révulsent ses adversaires chassés du cœur du pouvoir, sinon d'un appareil d'État où, de l'armée à la diplomatie, ils conservent de solides positions. Les droites dynastiques, repliées sur leurs bastions électoraux de l'Ouest, du sud du Massif central ou de Corse, s'étiolent au fil des scrutins. Certaines bases, soigneusement entretenues dans la mémoire de combats identitaires inscrits dans leur double caractéristique rurale et catholique, constituent néanmoins de précieux points d'appui aux « émotions » suscitées par la stricte réglementation laïque et par les inventaires, vécus comme attentatoires au sacré. Le renouveau ne vient pas, cependant, de protestations menées au nom de la coutume et du « bon droit ». Il procède d'une appropriation inédite des modalités de mobilisation collective à l'ère des masses. La mutation est d'importance en ce qu'elle dissocie, au moins en partie, les formes de la protestation de son contenu ou, si l'on préfère, de son sens.

Le recours aux manifestations et aux pétitions, aux barricades et aux grèves renseigne plus, d'abord, sur un contexte que sur les attentes et les objectifs à leur origine. Le fait mérite d'être rappelé, tant les démarches téléologiques ont

alimenté le cliché de mouvements moteurs d'une histoire en marche linéaire vers le progrès. Engagés, par définition, contre les pouvoirs et les dominations du moment, ils procèdent, certes, de pratiques contestataires et, souvent, d'un terreau social populaire. L'argumentaire du « juste » et du « droit », qui les légitime aux yeux des participants et les rapproche d'une rhétorique progressiste, peut aller de pair, pourtant, avec la négation communautaire des écarts à la norme et la défense de hiérarchies internes et externes. Nombre de mobilisations naissent, enfin, de la réaction plus ou moins assumée contre une « modernité » dont les acteurs, liés ou confondus avec les dominants, fragilisent des traditions protectrices. Ainsi est-ce au nom du « progrès » que les libéraux dénigrent les revendications taxatrices et les entraves à la circulation des grains ou que les ingénieurs et les économistes s'irritent des obstructions ouvrières à la mécanisation et à l'innovation technique. Si la période est celle où la thématique techniciste l'emporte au sein du mouvement ouvrier, sûr de pouvoir distinguer, à l'avenir, les prouesses mécaniques du rapport social, les salariés ne s'y trompent pas, instruits des façons par lesquelles la « rationalisation », maître-mot de la seconde industrialisation, mêle changement technique, réorganisation du travail et redéfinition des qualifications. Déjà en 1870, Denis Poulot, patron parisien et républicain d'une entreprise métallurgique, en convenait : « Pour nous, confiait-il, il n'y a rien de moralisateur comme une machine. »

Ces refus croisent parfois l'angoisse suscitée, à l'autre pôle de la société, par une modernité assimilée à l'entrée dans l'ère des masses ou des « foules », selon le terme de Gustave Le Bon. En réponse à l'urbanisation destructrice des hiérarchies rurales traditionnelles, à la démocratisation fondée sur la loi du plus grand nombre et à l'affirmation d'un mouvement ouvrier, une contre-révolution culturelle se fait jour. Héritière du rejet réactionnaire des Lumières, elle condamne pêle-mêle le matérialisme, le rationalisme, le libéralisme, la démocratie, le pacifisme au nom de la patrie et de la nation, concession décisive à l'air du temps et passerelle jetée en direction d'un peuple présumé immuable, dont elle préconise la défense contre l'action dissolvante des élites décadentes et cosmopolites, des socialistes sans patrie, des étrangers et des juifs, figures emblématiques de l'anti-France. Volontiers social dans ses adresses aux Français, le nationalisme politique se nourrit des attentes populaires déçues et d'une xénophobie latente que la crise boulangiste, d'essence constitutionnelle, cristallise en mouvement social, distincte en cela de l'affaire Dreyfus, crise politique par excellence. Les restes de culture bonapartiste et la contestation « révisionniste » aidant, le général Boulanger réalise une large percée dans les milieux populaires et ouvriers ainsi que dans plusieurs organisations et courants d'extrême gauche, à l'exemple des blanquistes. Nombre de socialistes se réjouissent, plus ou moins discrètement, de l'affaiblissement attendu des républicains opportunistes et des radicaux dont ils espèrent récupérer les dissidents.

Alors que la grève générale vient en renfort du combat pour la conquête du suffrage universel en Belgique, puis en Finlande, en Suède, en Autriche et dans certains États allemands, la crise boulangiste (1889-1891) atteste, à l'inverse, d'une césure entre la démocratie parlementaire et les victimes de la Grande Dépression (1873-1896). La peur du déclassement alimente les mouvements xénophobes dont les ouvriers n'ont pas l'exclusivité, mais qui, pour les moins qualifiés d'entre eux, relèvent du souci d'écarter les étrangers d'un marché du travail saturé. Pour peu que le chômage sévisse, tous les moyens sont légitimes, légaux avec l'institution de quotas d'embauche favorables au « travail national », violents, émeutiers, voire meurtriers, si nécessaire. L'État républicain n'est pas insensible à cette demande qui étalonne les droits reconnus sur le niveau des devoirs, notamment militaires. Dans cette optique, le bénéfice des premières lois sociales est ainsi subordonné à la nationalité.

La Première Guerre mondiale réintègre pour plusieurs années le nationalisme politique dans la République, mais les mouvements sociaux de l'après-guerre font rejouer d'autres clivages. En mai 1920, la jeunesse aisée des grandes écoles et l'Union nationale des combattants (UNC) usent de leurs compétences pour briser, selon un mode inédit d'intervention, la grève des cheminots. Quatre ans plus tard, le retour de la gauche au pouvoir déclenche une forte mobilisation contre les velléités laïques du gouvernement Herriot. Signe des temps et des leçons tirées de l'échec des mobilisations antérieures, une Fédération nationale catholique (FNC) est aussitôt créée sur le modèle des mouvements de masse. Vouée à la défense des « intérêts de la religion, de la famille, de la société et du patrimoine national », elle vise large, évite de se situer sur un terrain partisan, mais entend d'un même pas redonner toute sa place à Dieu dans le monde moderne implicitement critiqué. Sur le moment, la dénonciation de la politique « antireligieuse » du Cartel des gauches assure son succès : la FNC réunit les plus puissants meetings protestataires jamais connus jusque-là en France. Elle contourne la capitale, où un rassemblement d'envergure revêtirait un caractère d'opposition frontale aux institutions. Cette prudence n'est pas de mise en province où de graves incidents opposent ses militants à des contre-manifestants. En 1925, ceux-ci se soldent par des morts à Marseille.

La guerre lègue d'autres sujets de mobilisation au carrefour du politique et du social. Interclassistes par définition, les mouvements d'anciens combattants surmontent plus difficilement les divisions politiques, mais réunissent des centaines de milliers d'adhérents derrière des revendications concrètes d'allocations, de pensions et de prise en charge des soins médicaux dont la satisfaction participe à la construction de l'État social hexagonal. Le coût de ces demandes soulève de délicates controverses budgétaires au regard de l'autorité morale que s'octroient les associations sur tout ce qui touche à l'avenir d'un pays pour lequel leurs mandants ont consenti d'irréparables

sacrifices. À l'origine de puissantes et bruyantes manifestations contre les scandales et les combinaisons politiciennes, les plus traditionalistes des organisations s'interdisent cependant d'attenter aux libertés et résistent au noyautage des ligues d'extrême droite, préservant la France d'une dérive autoritaire et fasciste.

SE MOBILISER À L'ÈRE DES MASSES  
ET DE LA SECONDE INDUSTRIALISATION

---

La délégitimation postcommunarde du mode insurrectionnel d'action et de la prééminence politique du peuple de Paris coïncide avec la « deuxième naissance du suffrage universel » qui réévalue le rôle de la province. En 1872, Gambetta en appelle pour sa part aux « nouvelles couches », assises proclamées d'une République encore à conquérir. Le propos réitère à leur intention le lien, fondamental à ses yeux, de la propriété et de la citoyenneté (« Chaque propriété qui se crée, c'est un citoyen qui se forme »). Là résident, après la victoire républicaine, les fondements sociaux d'un populaire alternatif à sa version ouvrière.

Durant près d'un siècle, la rue parisienne fut le berceau des révolutions grâce auxquelles se faisaient et défaisaient les régimes. La « rue », métonymique de Paris ou de son peuple, s'impose dès lors comme le sujet fantasmagique de l'histoire dont elle infléchit le cours. *Les Misérables* de Victor Hugo ou *La Liberté guidant le peuple* d'Eugène Delacroix fixent l'image de cet imaginaire politique qui érige le peuple de Paris et, avec lui, la capitale en figures du mouvement vers un devenir. 1848 en précise les contours et les horizons par l'adjonction de l'ouvrier et de la République démocratique et sociale. L'élévation du premier en héraut du peuple épaissit le trait social qu'énonce son projet. L'évolution estompe dans les mots l'identification parisienne qui, ravivée par la Commune et entretenue par la centralisation républicaine, subsiste *mezza voce* pour se localiser plutôt sur des sites spécifiques (Belleville...), tandis que la représentation du travailleur s'enrichit de types extérieurs à la capitale, tel le mineur. Encore l'imagerie prolétarienne naissante, observable dans les dessins des 1<sup>ers</sup> Mai des années 1890, n'éclipse-t-elle pas l'enracinement populaire qu'elle conserve dans la réalité.

Cette substitution d'une image du peuple à une autre s'enracine dans la singularité des structures sociales de la France, rapportée à celles du Royaume-Uni, de l'Allemagne ou la Belgique. Ces spécificités, conservées pour certaines jusqu'au début des années 1960, renvoient aux politiques perpétuées de défense des classes moyennes, soit le monde des petits producteurs indépendants.

La protection du salariat est plus sujette à caution, selon le sociologue Alain Cottureau pour lequel, par exemple, la loi syndicale de 1884 sape le

modèle prudhomal de relations professionnelles régies par des règles locales de métiers établies d'un commun accord entre gens de la partie et de négociations menées sous le regard de tous, voire certifiées par les autorités locales, garantes de l'intérêt général. Le principe de délégation, au fondement du système syndical, la généralisation du contrat de louage de services, en lieu et place du contrat de louage d'ouvrage conclu de gré à gré entre égaux, puis le développement d'un droit du travail officialisent la subordination salariale troquée contre une protection *a minima* dont témoigne le régime d'indemnisation forfaitaire retenu par la loi de 1898 sur les accidents du travail. Tous ébranlent l'autonomie ouvrière et éclipsent le « bon droit » d'antan au profit du droit des juristes. Aussi neuve et stimulante que soit l'analyse, on ne perdra pas de vue que l'ancien système de relations professionnelles tolérait les abus du marchandage, unanimement dénoncés par les travailleurs. Circonscrit aux ouvriers des métiers, il ignorait en outre le gros des journaliers et des domestiques. Au reste, il semble que l'autonomie ouvrière, maintenue dans bien des usines du XIX<sup>e</sup> siècle, ait surtout souffert de la remise en cause des savoir-faire relativisés par la montée des savoirs que monopolisent les ingénieurs.

La seconde industrialisation, qui s'amorce dans les années 1880 pour se prolonger près d'un siècle, est associée à la concentration des productions dans des établissements toujours plus grands. En leur sein, une discipline régie par des règlements intérieurs tatillons tente de discipliner la main-d'œuvre dont la présence et l'exactitude conditionnent la bonne marche d'équipements très coûteux. Ces changements bousculent les anciennes stratégies ouvrières. Tandis que la conflictualité porte témoignage des épreuves de force engagées à propos de la durée du travail, l'ancrage à vie dans la condition salariale en modifie le cadre et les formes à la demande même d'un patronat en quête de fidélisation des travailleurs et disposé à en payer le prix.

Cette mutation majeure vers un nouveau statut salarial, auquel concourent, en interaction et sur d'autres bases, les luttes syndicales et les premiers pas de l'État social, n'altère pas radicalement les traits spécifiques de la formation sociale française. À la veille de la guerre, la proportion des ouvriers occupés dans des établissements de plus de 50 salariés est de 28 % contre 36 % au Royaume-Uni et 47 % en Allemagne. L'agriculture occupe 40 % de la population active et les petits propriétaires exploitants forment 75 % des actifs du secteur primaire, cependant que les artisans, commerçants, petits patrons passent de quelque 2 millions à la fin de l'Empire à 3,5 millions... La situation n'est guère différente au début des années 1930, n'était le recul de la population rurale au profit de la population urbaine. Les frontières du monde des « indépendants » apparaissent, de surcroît, singulièrement poreuses. Plus d'un commerçant et d'un artisan accomplissent ainsi souvent des tâches assimilables par nature et statut (sous-traitance) à celles d'un ouvrier, dont beaucoup possèdent une parcelle de jardin et de vigne, configurations propices aux mouvements interclassistes comme aux solidarités de terroir.

Les continuités se retrouvent dans un répertoire d'actions pour partie issu du premier XIX<sup>e</sup> siècle, voire des périodes antérieures. Les rassemblements qui, entre 1882 et 1885, dénoncent « Ferry famine » ou « Floquet famine », accusés d'avoir cassé des mesures municipales de taxation du pain, réactivent les mobilisations spontanées des temps de crises frumentaires. Si les « meetings sur la place publique » auxquels les anarchistes appellent les « sans-travail » trahissent une inspiration anglaise, certains cortèges conduits par de grandes figures de la Commune, tels Louise Michel ou le général Émile Eudes, ressuscitent les fantasmes quarante-huitards quand ils constituent une manière d'« adieu aux barricades ». La résistance aux inventaires relève elle-même d'un genre proche des « émotions » ou des conduites de Grenoble, cependant que les immédiats avant et après-guerres voient resurgir des émeutes de marché. Comme hier, les enterrements d'opposition permettent de passer outre l'interdiction des cortèges parisiens. Les anciens communards se saisissent les premiers de cette opportunité lors des obsèques de Louise Michel, tandis que la police hésite à intervenir dans les cimetières contre les militants qui déroulent le drapeau rouge banni des espaces publics.

D'autres modalités perdent en revanche tout statut protestataire, à l'exemple des banquets, redevenus une forme convenue de sociabilité que le régime s'approprie pour propager l'image d'une concorde indissociablement nationale et républicaine (banquets des maires, 1889, 1900). Les pétitions à l'adresse des Assemblées disparaissent moins qu'elles ne diversifient leurs destinataires, mettant plus souvent l'accent sur la constitution de délégations représentatives. Les 1<sup>ers</sup> Mai s'y emploient, s'ordonnant autour de « mises en demeure » des pouvoirs publics par le dépôt de revendications ouvrières auprès des élus.

La dépression économique qui frappe l'Europe entière et culmine en 1885-1886 fait évoluer les répertoires d'action dans toute l'Europe, sans que l'on puisse toujours discerner une direction unique. En Grande-Bretagne, le reflux du chartisme au profit des *trade unions* s'accompagne ainsi de réorientations tactiques et stratégiques que précipite la dure répression, en 1887, des émeutes (*Bloody Sunday*) survenues à l'issue de puissantes manifestations de sans-travail. Les cortèges, qui jouissaient d'un statut libéral, en subissent le contrecoup et enregistrent un recul, au moment où ce type d'action se diffuse sur le continent. Dans les bassins miniers de Liège et de Charleroi, la « jacquerie industrielle » de mars 1886, soldée par la mort de vingt-huit ouvriers, est le chant du cygne, en Belgique, de ce registre émeutier.

En France, nouvel indice de nationalisation, le changement des modalités d'action collective se double d'une plus grande visibilité des mobilisations rurales et provinciales. C'est flagrant pour celles qu'inspirent les catholiques, forts des relais diocésains et du dense réseau des paroisses. En 1907, le Midi viticole expérimente, à l'échelle d'une vaste région allant du Roussillon au Gard, une contestation d'ampleur exceptionnelle où la

protestation économique le dispute à l'affirmation de l'identité occitane). Dans les deux cas, l'événement nourrira une mythologie vivace dont certains épisodes, à l'exemple de la mutinerie du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie, ont un écho national. Paris, sévèrement surveillé, innove moins et doit attendre 1909 pour qu'un cortège ordonné soit toléré par les autorités à l'occasion de la manifestation en hommage au pédagogue libertaire Francisco Ferrer, exécuté par le gouvernement espagnol. Si le défi des 1<sup>ers</sup> Mai de la capitale retient l'attention des médias et des autorités, seules les manifestations de février 1934 acquerront pour la première fois une portée nationale.

S'ouvre le temps des organisations, il s'agit désormais de mobiliser dans la durée. On doit à l'historien américain Philip Nord d'avoir relativisé la coupure intervenue dans les années 1880 en soulignant la préformation de la culture et des cadres républicains durant la décennie libérale du Second Empire. La césure demeure pertinente, par contre, pour les organisations ouvrières, décimées par l'échec de la Commune et la répression qui l'a suivie. Les exilés et les déportés de retour après l'amnistie de 1880 découvrent en effet, non sans amertume, le chemin parcouru en dix ans. Les groupements et les actions fondateurs d'une identité de classe s'appuient ainsi, pour s'affirmer, sur des références étrangères au système républicain. L'une d'elles, la solidarité internationale, n'est pas la plus inaudible des survivants de l'Association internationale des travailleurs (AIT). La vulgate marxiste l'est davantage, qui l'emporte au congrès de Marseille sur les conceptions proudhoniennes. Le parti ouvrier de Jules Guesde, né de ce renversement, s'efforce de propager des actions singulières, susceptibles d'autonomiser le mouvement ouvrier par rapport aux institutions. Là où les possibilistes, partisans d'un socialisme réformiste du possible, puis les socialistes indépendants misent sur leur conquête pacifiée dans la perspective d'une transformation sociale échelonnée, ils expérimentent de nouvelles articulations de l'action directe et de la démocratie représentative. Dans la continuité du précédent de 1864, l'Exposition internationale de 1889 relance l'idéal d'une coordination transfrontalière. Les représentants d'une vingtaine de pays ou nations réunis à Paris se rallient à la proposition de deux de leurs militants : organiser le 1<sup>er</sup> mai 1890 une journée internationale pour la limitation à huit heures de la journée de travail. Inspiré de mobilisations antérieures déployées aux États-Unis, le projet s'en distingue par sa vocation internationale qui donne corps à l'appel du *Manifeste communiste* : « Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

C'est également à la faveur de leur congrès corporatif international que, l'année suivante, les syndicats de mineurs envisagent une cessation concertée du travail dans tous les bassins. L'approche tactique des mineurs diffère, certes, de la perspective stratégique et politique de grève générale émancipatrice qu'une majorité de délégués adoptent, en 1892 et contre les guesdistes, au congrès de la Fédération nationale des syndicats. Il n'est pas indifférent de noter le rôle de l'Internationale socialiste, créée par le congrès parisien de

1889, dans la réunification des courants jaoussiste, guesdiste, vaillantiste et autres au sein de la nouvelle et unique Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), à contretemps des scissions qui affectent alors les partis allemand et russe. Conclure à la profondeur de l'internationalisme dans un mouvement socialiste et ouvrier structuré dans des cadres nationaux serait hâtif, comme on le verra en 1914. Avec ses faiblesses et lacunes, il contrecarre néanmoins, à défaut de les éradiquer, les tendances xénophobes qui travaillent les classes ouvrières.

À peine constituée, la SFIO se tourne vers la CGT, dont les dirigeants, adeptes du syndicalisme d'action directe et convaincus de la supériorité de la forme, de la démarche et du projet syndical, répliquent par la codification d'une stratégie de stricte autonomie. Le document qu'adopte le congrès d'Amiens, en 1906, à une majorité dépassant de loin les effectifs des syndicalistes révolutionnaires, en énonce les principes. La motion lie la « besogne » immédiate de défense pied à pied des travailleurs, hors de toute ingérence des « sectes » politiques et de l'État, à la perspective d'une grève générale qui transformera le syndicat en cellule élémentaire de la société nouvelle débarrassée de l'exploitation par la suppression simultanée du salariat et du patronat. Alternative au socialisme politique d'une SFIO dont l'intégration au système représentatif se traduit par la surreprésentation, à sa direction, des enseignants, des journalistes et des professions libérales, le syndicalisme se pose en authentique « parti ouvrier » d'action directe. Critiques envers la démocratie et le suffrage universel, ses sources libertaires se lisent dans l'hostilité à l'État. Ancrée dans une culture ouvriériste, sa stratégie se dispense de penser les classes moyennes et leur place dans la formation sociale française, silence préjudiciable à sa pertinence.

---

#### « MIROIRS DÉFORMANTS » ET CONSENSUS ÉBRANLÉS

---

Plus que jamais d'actualité, la question sociale hante ou fascine la société française. En pointe dans l'expression des sensibilités de leur temps, nombre d'artistes et d'écrivains s'en emparent, s'engagent, voire s'essaient à un « art social » par son contenu et ses destinataires. Si le premier XIX<sup>e</sup> siècle avait été celui de la transfiguration romantique des insurrections, magnifiées par le peintre ou l'écrivain « prophète », le siècle finissant voit se tisser des correspondances et des liens inédits entre avant-gardes esthétiques, politiques et sociales. Souhaitée et revendiquée du côté d'une partie des créateurs, la rencontre procède plus de la sympathie que du ralliement partisan que freinent, en tout état de cause, les préventions et les incompréhensions ouvriéristes ou petites-bourgeoises. En ce domaine, les libertaires favorisent plus que d'autres des échanges dont se ressentent les systèmes de représentation. Ainsi se construisent les images du « démolisseur » ou de la foule offensive, se

substitue la figure du prolétaire au combat à celle du « peuple » en marche. Des acteurs sociaux s'approprient simultanément le terme de « mouvement ». La revue catholique internationale *Le Mouvement social*, qui se penche, en 1909, sur la question sociale dans la perspective du catholicisme social, est quasi contemporaine du *Devenir social* ou du *Mouvement socialiste* où écrivent des membres des Étudiants socialistes révolutionnaires internationalistes (ESRI) et du groupe des étudiants collectivistes.

La crise boulangiste, les premières manifestations de 1<sup>er</sup> Mai, les attentats anarchistes, l'augmentation du nombre de grèves et de manifestations qui, telle celle d'étudiants parisiens en 1893, atteignent parfois un haut degré de violence, le scandale de Panama, l'assassinat du président Sadi Carnot et les débuts de l'affaire Dreyfus valent à la littérature, mais également à la criminologie et à la sociologie naissantes, de s'emparer à la notion de « foule » pour en cerner la « psychologie » que théorisent Gustave Le Bon ou Gabriel Tarde. Dans le droit fil d'Hippolyte Taine, elles décrivent des « foules », saisies au prisme de « miroirs déformants », atomisées, privées de raison, nouvelle incarnation des barbares. L'usage que les « amis inconnus du capitaine Dreyfus », évoqués par Marie Aynié, font de la pétition par la construction d'un collectif à partir d'individus intègre, en un sens, ces théories en ce qu'elles valorisent la responsabilité du citoyen, être de raison doté de compétences et porté par l'éthique, en opposition aux vociférations des manifestations antidreyfusardes. Confrontés aux bouleversements et aux tensions qui, irréductibles aux clivages politiques, contribuent néanmoins à les attiser, les contemporains s'interrogent sur les conditions du « vivre ensemble » et de la cohésion nationale. Le problème concerne au premier chef les républicains au pouvoir, mais aussi les héritiers des enquêteurs sociaux du premier XIX<sup>e</sup> siècle et des leplaysiens du Second Empire. La sociologie se constitue à cette fin et en tant que discipline académique dans les dernières années du siècle. Si les travaux de Gustave Le Bon et de Gabriel Tarde laissent transparaître les phobies des classes dirigeantes, Émile Durkheim en définit les exigences scientifiques et les atouts méthodologiques. Son œuvre fondatrice propose un regard neuf sur des réalités encore mal cernées. Lui-même républicain, il analyse le « lien social », explique le passage de la « solidarité mécanique » des sociétés archaïques à la « solidarité organique » nécessaire d'un monde moderne où la complémentarité d'individus conscients de leurs différences offrirait une alternative aux tendances à l'égoïsme et à l'anomie. Ce faisant, ses thèses entrent en résonance avec celles des radicaux « solidaristes » qui, à gauche et sans verser dans le socialisme, insistent sur les responsabilités sociales de l'État.

Le réel génère aussi des mythes, au sens où l'entend le sociologue et philosophe Georges Sorel, c'est-à-dire des ressources d'énergie et de mouvements. Ainsi en va-t-il du 1<sup>er</sup> Mai, cette « fête qui ne célèbre rien pour ne parler que du futur », selon Eric Hobsbawm, 1991, ou de la grève générale dont le 1<sup>er</sup> Mai

esquisse la promesse depuis 1906. Après la guerre, la révolution soviétique entre dans la même catégorie, du moins en France, dès lors que, note Sophie Cœuré « l'éloignement des événements russes, le rejet *a priori* des mensonges de la réaction laissent aussi place au rêve, plus important par les espoirs qu'il incarne que par le déroulement concret de l'expérience bolchevique ».

La guerre constitue un traumatisme majeur. Les deux décennies qui la précèdent voient surgir et s'affirmer des organisations et des mises en mouvement constitutives d'identités concurrentes assez solides pour composer avec les circonstances sans avoir à s'effacer. La guerre en apporte la preuve : « La nation ne plie pas devant le social ni le social devant la nation », constate Jean-Louis Robert.

Moments de rupture d'intelligibilité, la guerre et la révolution russe modifient en profondeur les références de leurs témoins et acteurs. Les termes de « bataille », de « front », de « militants », de « guerre de position » qui circulent désormais d'une organisation à l'autre disent la prégnance du conflit. Ce que confirme le poids de la « génération du feu » sur la scène publique, qu'il s'agisse des anciens combattants ou d'un parti nouveau comme la Section française de l'Internationale communiste (SFIC). Le pacifisme ou, plus vraisemblablement, les pacifismes, les arrêts devant les monuments aux morts marqués par tous les cortèges d'anciens combattants, voire par certains défilés du 1<sup>er</sup> Mai ou de la FNC, témoignent de recompositions qui échappent aux clivages politiques et organisationnels, pourtant bien réels.

L'échec des grèves de 1920 sonne le glas de la grève générale telle que l'imaginait le syndicalisme révolutionnaire d'avant-guerre. Chez beaucoup de ses anciens adeptes, elle cède le pas à une stratégie politique, car tournée vers la conquête du pouvoir, définie par l'Internationale communiste, née en mars 1919 et à laquelle les socialistes français adhèrent en majorité au congrès de Tours de décembre 1920. Les organisations d'anciens combattants, par principe interclassistes en dépit d'une surreprésentation des classes moyennes, et le parti de classe qu'entend être la SFIC se réclament pareillement d'une redéfinition de la politique. Les premières aspirent à une « modalité du politique sans la politique » et, tentées d'ériger la morale en principe premier, renouent avec la « politique du peuple ». La seconde, qui se donne pour le « parti de type nouveau » dessiné par les 21 conditions de l'Internationale communiste, s'attache à sortir des impasses de la démocratie bourgeoise qu'elle se propose de renverser. À la suite de la bolchevisation qu'impulse l'Internationale communiste à partir de 1924, la SFIC entame un difficile processus d'ouvriérisation de ses cadres et de ses structures, dont les « cellules » tournent le dos aux anciennes sections socialistes calquées sur le maillage administrato-électoral pour faire du lieu de travail le cadre par excellence du militantisme communiste. Conduite sur le mode volontariste qu'affectent les jeunes responsables promus pour leur prédisposition à se détacher des pratiques traditionnelles, l'orientation heurte les intellectuels sommés de se

fondre dans le nouveau moule. Sur le terrain, sa mise en œuvre estompe la frontière entre le Parti et le syndicat. Les mobilisations auxquelles s'essaie la SFIC butent sur une réalité irréductible aux consignes sommaires ou trop audacieuses. Les seuls résultats probants, au milieu de nombreux échecs et crises, concernent les hauts lieux de la rationalisation industrielle et de la croissance urbaine non maîtrisée des banlieues. Limités et éclatés, ils posent néanmoins les fondations de futurs bastions et ouvrent des fronts pionniers, à l'instar des initiatives contre les « menées impérialistes ». Encore, le recours aux grèves politiques, par exemple en 1925 contre la guerre du Rif, bouscule trop la culture syndicale, malgré le concours de la CGTU et celui, plus enthousiaste, d'« organisations de masse » de la mouvance, Jeunesses communistes en tête, pour convaincre au-delà des noyaux militants. Surtout, la stabilité du régime et de la société ou, si l'on préfère, les traditions républicaines contre-carrent une stratégie de rupture dont l'alignement étroit sur les consignes mouvantes de l'Internationale accentue le caractère étranger.

La Grande Dépression des années 1880 a vu les conflits sociaux converger pour la première fois depuis la II<sup>e</sup> République. Cette page refermée, la plupart des mouvements se morcellent selon des temporalités et des formes propres à chacun, qu'il s'agisse de la résistance aux inventaires, des résurgences xénophobes, des grèves ou des mouvements viticoles du Midi ou de Champagne. La grève générale n'aura pas lieu et les alliances s'essoufflent vite. Les étudiants favorables à celle du prolétariat et de la jeunesse, dont ils se veulent l'aile éclairée, se heurtent aux réticences des organisations socialistes. La conjonction des mouvements sociaux, pendant et immédiatement après la guerre, résulte davantage d'une « communauté de facteurs » que des manœuvres d'un incertain chef d'orchestre clandestin.

Pour autant, le processus de nationalisation des pratiques se poursuit. Les campagnes interprofessionnelles et nationales pour les huit heures, la semaine anglaise et contre la loi sur les « retraites des morts » inaugurent un nouveau style de propagande qu'unifie l'envoi de délégués du centre, permanents dans le cas de la SFIO, aux quatre coins du pays. L'homogénéisation du 1<sup>er</sup> Mai en confirme les effets, tandis que l'action contre la loi portant à trois ans la durée du service militaire aide au rapprochement de la CGT et du PS. La solidarité nationale s'organise et s'éprouve lors de grèves ouvrières ou en faveur des viticulteurs du Midi. La complémentarité des luttes amène d'ailleurs des assimilations discutables. On parle, à tort, de « grève » à propos de la lutte des vigneronns ou de la démission des municipalités languedociennes. Les contemporains et les historiens ne savent pas mieux qualifier ce mouvement, il est vrai, que le 1<sup>er</sup> Mai et, plus largement, les mobilisations émergentes qui échappent aux cadres convenus. Comment désigner, ainsi, la protestation des soldats mutinés en 1917 où la circulation des mots va de pair avec l'emprunt à la symbolique ouvrière, sous l'espèce du drapeau rouge ?

Souvent, contestations et mobilisations procèdent, on l'a vu, de projets dont la portée politique se combine au refus explicite d'une politique instituée à cent lieues de cultures populaires fondées sur le concret, l'immédiat, la proximité, le quotidien et le collectif. Une fois encore, le constat interroge les conditions et les enjeux de la politisation de groupes dominés, phénomène rien moins que linéaire et unilatéral, gros de contradictions. Dans un pays où le triomphe de la République a nécessité de larges mobilisations populaires, le régime espéré ne peut se résumer à ses principes institutionnels. Plus exactement, ceux-ci restent marqués au coin du volontarisme politique qui accompagne le combat républicain, dont les promesses d'égalité civique et d'émancipation ont une forte résonance sociale. Ainsi en va-t-il pour les larges franges ouvrières sollicitées d'y prendre part, mais que leur « incapacité politique » maintient à distance de l'exercice du pouvoir républicain qui les néglige dans ses réalisations. Parce qu'il se pose en alternative aux impasses de la subordination ouvrière dans le cadre de la démocratie représentative, le syndicalisme révolutionnaire est, avant la Première Guerre mondiale, une solution au « paradoxe » hexagonal que révèle Jacques Julliard, 1988. Dès ce moment, mais plus nettement encore au sortir de la terrible expérience ambivalente de la Première Guerre mondiale, les mobilisations sociales ne peuvent ignorer l'État et les ressources de la politique. Ce qui n'efface pas les réticences ouvrières envers ses procédures, propices aux malentendus de la délégation à l'œuvre entre les cadres des cristallisations élémentaires et celui, national, de leur interprétation. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, la politisation ouvrière relève moins de l'acculturation que de la réappropriation active. C'est en effet à partir de leurs valeurs et attentes que les mondes du travail usent de la politique, modifiant ses objectifs et ses pratiques pour la rapprocher d'une « politique ouvrière », « en actes » et « directe », contre-modèle récurrent accordé à l'éthique du « faire » dont le socle sociologique et anthropologique ne préjuge pas des affinités partisans. La moindre des singularités du Parti communiste n'est pas d'approcher, dans les années 1930, l'improbable synthèse de cette « politique ouvrière » et de son antagoniste institutionnel. À ceci près que la politique instituée se transforme au feu, entre autres, des mobilisations sociales. Et plus encore, sans doute, l'État-nation sous lequel, déjà, se profile son stade suprême, l'État social.